



AMBERT  
LIVRADOIS  
FOREZ



# RELAIS PETITE ENFANCE

**AMBERT LIVRADOIS FOREZ**

Guichet petite enfance : information  
sur les modes d'accueil individuel et collectif

**Nouveau**

[ambertlivradoisforez.fr](http://ambertlivradoisforez.fr)



# ÉDITO

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER  
Vice-Présidente  
En charge de l'Enfance Jeunesse

La famille et l'enfance sont des axes prioritaires de la politique menée par la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez. Pouvoir répondre aux besoins des familles est primordial.

Il n'est pas aisé de trouver un mode d'accueil pour son enfant, c'est pourquoi la collectivité a entrepris depuis 3 ans la création de places d'accueil, et la valorisation du métier d'assistant(e) maternel(le).

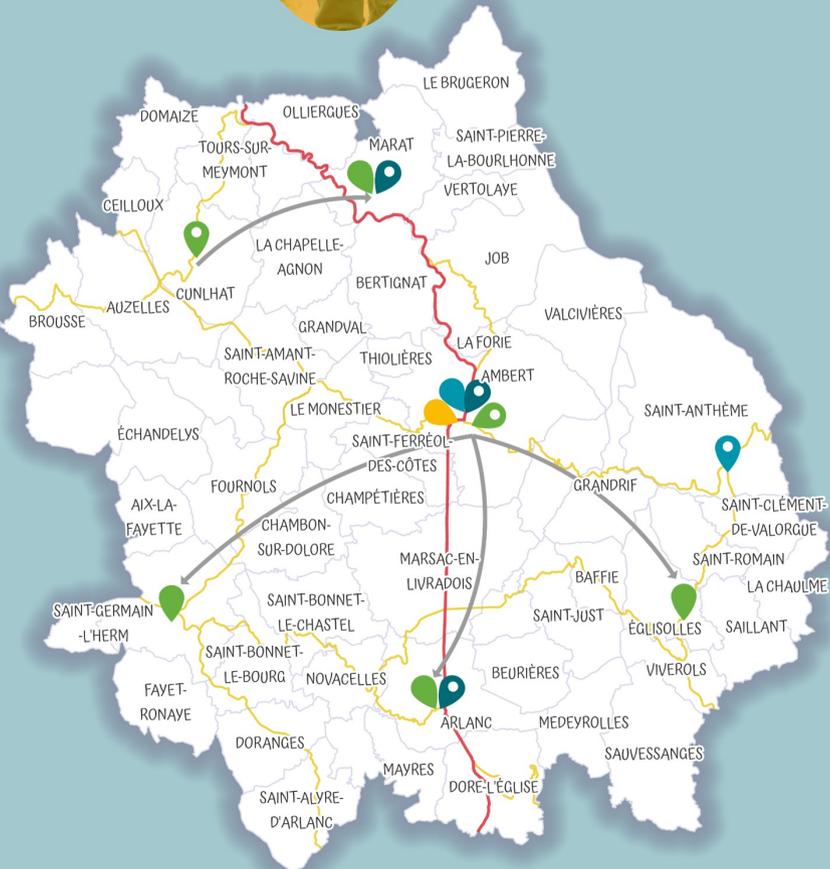
Enfin, une nouvelle organisation des Relais Petite Enfance en 2024 viendra faciliter les démarches de recherches et d'inscriptions qui sont souvent compliquées pour les familles, avec de nombreux interlocuteurs.

Cette organisation concerne à la fois les places en accueil collectif (crèches) et individuel (assistant(e)s maternel(le)s). La mise en place du guichet petite enfance, outil à destination des familles, permettra des démarches simplifiées, puisqu'un seul interlocuteur répondra à leur demande et les accompagnera dans leurs démarches.

Répondre aux attentes des parents, souvent soucieux de confier leur enfant, les rassurer, les guider et les accompagner contribue à leur bien-être. Les conditions d'accueil qualitatives et l'épanouissement des enfants sont des valeurs chères à la communauté de communes qui met aujourd'hui tout en œuvre pour y contribuer.

« L'enfant est un individu unique : pour apprendre il doit se sentir accepté, aimé, en sécurité et acteur d'un environnement qui l'encourage, le nourrit et le soutient. » (Maria Montessori), ainsi les projets, les créations de services, la formation de nos agents, les activités proposées sont élaborées chaque jour dans le seul but de construire cet environnement.

# RÉPARTITION TERRITORIALE DES SERVICES DE LA PETITE ENFANCE



-  Relais Petite Enfance (RPE)
-  Crèches
-  Micro-crèche inter-entreprises "Les p'tits artistes"
-  Relais Petite Enfance Itinérant
-  Micro-crèche
-  Lieu d'Accueil Enfants Parents (Association Lilominots)
-  Itinérance

# Missions des Relais Petite Enfance



## PARENTS ET FUTURS PARENTS

Vous recherchez un mode d'accueil collectif ou individuel ?

Le RPE vous accompagne pour trouver une place d'accueil en **crèche** (Ambert, Arlanc, Marat et St Anthème) ou une **assistant(e) maternel(le)**, garde à domicile.



■ **Gère les préinscriptions et listes d'attente en crèche** pour les commissions d'admission (en avril pour les rentrées de septembre/en octobre pour les rentrées de janvier).

- Oriente sur [monenfant.fr](http://monenfant.fr) et met à disposition les **listes d'assistant(e)s maternel(le)s** sur l'ensemble du territoire d'Ambert Livradois Forez.
- Informe les parents-employeurs des **droits et obligations**, formalités administratives, coûts et aides.
- Apporte un **soutien à la parentalité**, lieu d'écoute et d'échange, de documentation et d'information.
- Propose ponctuellement des **ateliers d'éveil** pour les enfants accompagnés d'un parent (sauf au RPE à Ambert : les parents sont reçus au LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) et aux Ateliers de Lilominots).
- Organise **des évènements** : soirées d'information, conférences, spectacles...

# ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET GARDE D'ENFANTS À DOMICILE



- Accompagne dans la **relation avec le parent-employeur**.
- Informe sur les **droits et obligations**, formalités administratives, législation, évolution du statut...
- Propose des temps d'écoute, d'échange et **d'accompagnement professionnel**.
- Participe à la **promotion du métier d'assistant maternel** et accompagne les candidats potentiels dans leurs démarches de demande d'agrément.
- Accompagne dans un parcours de **formation** continue et de professionnalisation.
- Propose des **ateliers d'éveil** pour les enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(e).
- Organise des **événements** (soirées d'information, conférences, spectacles...).
- Propose une aide pour les démarches d'inscription et de déclaration sur le site **monenfant.fr**.

## ENFANTS

- Offre des **temps de vie en collectivité** en présence d'un adulte référent.
- Propose des **découvertes ludiques, sensorielles, motrices ...**

# RELAIS PETITE ENFANCE À AMBERT

Mail :  
rpe.ambert@ambertlivradoisforez.fr

1, place Notre Dame de Layre  
63600 Ambert

Téléphone :

## ■ RPE à Ambert

### **Permanences :**

Lundi : 13h00 à 16h00

Mardi : 9h00 à 17h00

Mercredi : 9h00 à 17h00

Jeudi : 14h00 à 18h00

Vendredi : 13h00 à 16h00

### **Ateliers d'Eveil :**

Mardi : 9h30 à 11h30

Mercredi : 9h30 à 11h30

Jeudi : 9h30 à 11h30

*Réservés aux assistant(e)s maternel(e)s, gardes à domicile et enfants.*

## ■ Itinérance à Arlanc

Maison de l'enfance - Loumas - 63220 Arlanc

**Permanences :** sur rendez-vous

**Ateliers d'Eveil :** Jeudi de 9h30 à 11h30

*Ouverts aux assistant(e)s maternel(e)s, gardes à domicile, et ponctuellement aux familles .*

## ■ Itinérance à Eglisolles

Maison de l'enfance - 6, Route de Saillant - 63840 Eglisolles

**Permanences :** sur rendez-vous

**Ateliers d'Eveil :** Vendredi de 9h30 à 11h30

*Ouverts aux assistant(e)s maternel(e)s, gardes à domicile, et ponctuellement aux familles .*

## ■ Itinérance à Saint Germain L'Herm

Maison de l'animation - Rte des Granges - 63630 St Germain L'Herm

**Permanences :** sur rendez-vous

**Ateliers d'Eveil :** Lundi de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires)

*Ouverts aux assistant(e)s maternel(e)s, gardes à domicile, et ponctuellement aux familles .*

# RELAIS PETITE ENFANCE À CUNLHAT

Mail :  
rpe.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr

7, rue Gaspard des Montagnes  
63590 Cunlhat

Téléphone :  
06 81 58 18 26

## ■ RPE à Cunlhat

### **Permanences :**

Lundi : 9h à 14h30

Mardi : 11h30 à 16h

Jeudi : 11h30 à 16h

Vendredi : 14h à 16h

**Ateliers d'Éveil :** (sauf vacances scolaires )

Mardi : 9h30 à 11h30

Jeudi : 9h30 à 11h30

*Ouverts aux assistant(e)s maternel(e)s, gardes à domicile, et ponctuellement aux familles .*

## ■ Itinérance à Marat

Maison de l'enfance - Le Bourg - 63480 Marat

**Permanences :** sur rendez-vous

**Ateliers d'Éveil :** Vendredi de 9h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires )

*Ouverts aux assistant(e)s maternel(e)s, gardes à domicile, et ponctuellement aux familles .*

Pour retrouver le  
programme  
des ateliers d'éveil :

[www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr)



# CONTACTS UTILES

- Pour retrouver le programme des ateliers d'éveil :  
[www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr)  
(rubrique : *un territoire à votre service / enfance et jeunesse*)
- Pour connaître les différents modes d'accueil :  
[www.monenfant.fr](http://www.monenfant.fr)
- Pour s'informer sur vos droits et faire une demande de prestation :  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr) - [www.msa.fr](http://www.msa.fr) - [www.particulieremploi.fr](http://www.particulieremploi.fr)
- Vos devoirs en tant qu'employeur, assistant maternel, garde à domicile :  
[www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr) - Mail : [pajemploi@urssaf.fr](mailto:pajemploi@urssaf.fr) - Tel : 0 806 80 72 53  
CESU Urssaf : [www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr)
- Pour comprendre la législation de travail :  
<https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>  
Unité départementale du Puy-de-Dôme :  
Mail : [ddets-renseignements-travail@puy-de-dome.gouv.fr](mailto:ddets-renseignements-travail@puy-de-dome.gouv.fr) - Tel : 0 860 00 01 26
- FEPEM Auvergne :  
[www.fepem.fr](http://www.fepem.fr) - Mail : [info@fepem.fr](mailto:info@fepem.fr) - Tel : 0 825 07 64 64
- Déclaration employeur fin de contrat :  
[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
- Prévoyance, maladie des Assistants Maternels :  
Ircem : [www.ircem.eu](http://www.ircem.eu) / 0980 980 990 - CPAM : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) / 36 46
- La formation professionnelle continue de l'Assistant Maternel :  
[www.iperia.eu](http://www.iperia.eu) / 0 800 820 920
- La déclaration d'impôts : [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)
- Informations générales agrément : Conseil Départemental du Puy-De-Dôme

